



**FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
CANTINE-GARDERIE**

A RETOURNER EN MAIRIE POUR LE 31 MAI 2018.



- Une pénalité de 10 euros sera appliquée pour un dossier rendu après le 31 mai 2018.
- Toute demande parvenue après la date limite d'inscription sera étudiée en fonction des places disponibles.

=====

ENFANT (S)

NOM	PRENOM	Date de naissance	Classe 2018-2019
①			
②			
③			
④			

Père Mère

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_| 📞 : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email :

Profession : Tél. professionnel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et adresse de l'employeur :

.....

Numéro allocataire CAF :

Autre régime (préciser le nom + numéro allocataire) :

Assurance responsabilité civile et recours

Nom de la compagnie d'assurance :

Numéro du contrat d'assurance :

Père Mère

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_| Tél. portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email :

Profession : Tél. professionnel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et adresse de l'employeur :

.....

Numéro allocataire CAF :

Autre régime (préciser le nom + numéro allocataire) :

Assurance responsabilité civile et recours

Nom de la compagnie d'assurance :

Numéro du contrat d'assurance :



MAIRIE DE COUVILLE
Année scolaire 2018-2019

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE AUTRES QUE LES PARENTS :

Nom : Prénom : Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
 Nom : Prénom : Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

ETABLISSEMENT HOSPITALIER EN CAS D'URGENCE :

.....

Autres personnes MAJEURES autorisées à venir rechercher l'enfant (autres que les parents) :

Nom : Prénom : Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
 Nom : Prénom : Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
 Nom : Prénom : Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
 Nom : Prénom : Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

PROBLEME DE SANTE PARTICULIER OU ALLERGIE A SIGNALER :

.....

DEMANDE D'INSCRIPTION DES ENFANTS

ENFANTS		INSCRIPTION AUX SERVICES					
NOM	PRENOM	GARDERIE		CANTINE			
		OUI	NON	OUI	NON		
①							
②							
③							
④							

CANTINE

Choisir la formule d'inscription :

- ☞ Fréquentation au forfait (tous les jours sans exception) : OUI NON
- ☞ Fréquentation régulière : cocher dans le tableau ci-dessous les jours de présence
- ☞ à partir de la rentrée **OU** à partir du

	①	②	③	④
NOM				
Prénom				
Lundi				
Mardi				
Jeudi				
Vendredi				

- ☞ Fréquentation occasionnelle :
- ☞ Fréquentation au planning : (à fournir obligatoirement par écrit à la mairie ou par mail à l'adresse : mairie.couville@wanadoo.fr)



MAIRIE DE COUVILLE

Année scolaire 2018-2019

GARDERIE

Rappel des horaires : 7h15 à 8h45 et 16h20 à 18h15

Pour les fréquentations régulières, préciser l'heure d'arrivée et de départ de votre (vos) enfant(s).

Pour les familles dont les horaires professionnels varient, fournir un planning.

Jours	MATIN	SOIR
lundi	à partir de h	de 16h20 à h
mardi	à partir de h	de 16h20 à h
jeudi	à partir de h	de 16h20 à h
vendredi	à partir de h	de 16h20 à h

NOUVEAU

Afin de faciliter vos règlements de factures de cantine et de garderie, la commune de Couville vous propose à compter de la rentrée scolaire 2018/2019 un nouveau moyen de paiement : **le prélèvement automatique.**

Si vous optez pour le prélèvement automatique, merci de demander au secrétariat de mairie un formulaire de prélèvement automatique lors du dépôt de ce dossier.

ENGAGEMENT DU REPRESENTANT LEGAL

Je soussigné,

.....,

représentant légal du (des) enfant(s) nommé(s) ci-dessus :

- autorise n'autorise pas la commune de Couville, les animateurs ou les journalistes à utiliser les images prises au cours des services périscolaires sur lesquelles mon (mes) enfant (s) pourrait (aient) apparaître, sur ses supports de communication interne ou externe (bulletin municipal, internet, articles de presse...);

- autorise la commune de Couville à le (les) confier aux services de secours pour être conduit à l'hôpital, pris en charge et opéré en cas d'urgence ;

- atteste avoir pris connaissance, accepter et me conformer aux règlements intérieurs ;

- atteste l'exactitude des renseignements de la présente fiche et m'engage à informer la mairie, sans délai, de tout changement la concernant.

Fait à le

Signature du représentant légal, précédée de "Lu et approuvé"



MAIRIE DE COUVILLE

Année scolaire 2018-2019

TARIF POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

restauration scolaire

- 3.90 € le repas lorsqu'il y a plus de 8 repas facturés dans le mois ;
- 4.50 € le repas occasionnel ;
- 5.50 € le repas "urgence"
- 54.60 € le forfait mensuel
-

garderie

- 1.15 € la demi-heure

⇒ *Pour mémoire, le numéro de téléphone de la cantine-garderie est le 02.33.52.06.56.*